

SYNDICAT
DE LA
MANSE

ET DE SES AFFLUENTS

BULLETIN DE LA MANSE

ET DE SES AFFLUENTS

NUMÉRO 7
AOÛT 2017



Édit'eau



Dans la continuité de l'ancienne présidence, en septembre dernier, j'ai été désigné président par les élus du syndicat de la Manse.

Cet engagement a, selon moi, un sens car agir sur notre environnement local pour l'améliorer ne dépend que de nos propres initiatives. Mais je ne suis pas seul, nous tous, élus, agriculteurs, habitants, propriétaires riverains de fossés et cours d'eau, nous avons un rôle à jouer pour atteindre cet objectif.

Ce bulletin annuel, distribué à l'ensemble des habitants des communes concernées, reflète les actualités ; vous y trouverez quelques sujets dont le syndicat et la Chambre d'agriculture s'occupent. Des témoignages permettent de valoriser les actions entreprises.

Les prochaines animations proposées à la fin de ce bulletin vous permettront de rencontrer des personnes motivées, qui vous feront découvrir notre territoire sous différents angles.

Enfin, une réflexion quant à l'extension du périmètre d'intervention du Syndicat de la Manse en rive gauche de la Vienne est en cours ; lors du prochain bulletin, vous en connaîtrez les aboutissants.

Bonne lecture.

FRANCIS POUZET
PRÉSIDENT DU SYNDICAT DE LA MANSE

Sommaire

PAGES 4-5 : LA QUALITÉ DES EAUX : RÉSULTATS PISCICOLES

PAGES 6-8 : L'UTILISATION DES PESTICIDES, NOUVEAUTÉ 2017

*Quelles conséquences des pesticides ?
Pour les collectivités
Pour les particuliers*

PAGES 9-13 : LE TRAVAIL DE TOUS PAR RAPPORT AUX PESTICIDES

*Des solutions alternatives existent
Un nouveau programme d'actions à venir
Deux témoignages d'agriculteurs éleveurs*

PAGES 14-17 : LE BASSIN VERSANT DU PUCHENIN

PAGES 18-19 : ELARGISSEMENT DE L'AUTOROUTE A 10

**PAGES 20-21 : LE RÉVEILLON (BIEZ) : UNE ÉTUDE ACHEVÉE,
VERS LA RÉALISATION DE TRAVAUX**

**PAGES 22-23 : LA MANSE ET LE RUAU :
ZOOM SUR LA RESTAURATION DE LA RIPISYLVE**

PAGES 24-25 : LES TRAVAUX 2016 SUR LES COURS D'EAU

PAGES 26-27 : ANIMATIONS PASSÉES ET À VENIR

LA QUALITÉ DES EAUX : RÉSULTATS PISCICOLES

L'INDICATEUR mis en avant dans ce bulletin portera sur les poissons. Ils reflètent la qualité du milieu ; ce sont des bio-indicateurs. Leur présence dépend de la qualité chimique de l'eau, de la qualité physique des habitats aquatiques et du débit. Certaines espèces caractérisent un environnement de qualité, c'est le cas de la truite et du chabot par exemple. Inversement, la carpe et le gardon sont ubiquistes (que l'on rencontre dans des milieux écologiques très différents).

LA CARTE ci-contre a été construite à partir des données précises réalisées lors de comptages piscicoles. La couleur correspondant à la classe de qualité est basée sur une note calculée en fonction de l'écart entre les populations théoriques attendues et celles obtenues lors des comptages. Plus l'écart est important, plus la note est mauvaise.

LES PLUS MAUVAIS RÉSULTATS sont situés sur les petits cours d'eau. En effet, ils sont plus sensibles, leur pouvoir de dilution étant moindre et surtout les anciens travaux de curage sont souvent encore visibles.

On note tout de même quelques stations qui respectent l'objectif de bon état, plutôt en aval, sur des secteurs davantage dynamique avec du courant et un substrat très varié (blocs, pierres, sable, vase...).

LES RÉSULTATS DES STATIONS ayant fait l'objet de deux campagnes d'inventaires (symboles côte à côte) sont soit stables, soit progressent d'une classe de qualité. C'est particulièrement le cas sur les sites aménagés.

Résultats 2012 et 2016 à «la Boue» (Saint-Epain)

	2012	2016
ABLETTE	1	0
ANGUILLE	0	8
BOUVIÈRE	6	284
BRÈME	26	7
BROCHET	3	0
CARASSIN	1	0
CHABOT	6	82
CHEVESNE	26	69
ÉPINOCHETTE	2	56
GARDON	866	98
GOUJON	57	67
GREMILLE	71	0
LAMPROIE	0	0
LOCHE FRANCHE	48	188
PERCHE	1	4
ROTENGLE	2	0
TANCHE	1	0
TRUITE	0	0
VAIRON	67	260
QUALITÉ GLOBALE	MAUVAISE	MÉDIOCRE








toutes les espèces qualitatives ont vu une progression significative

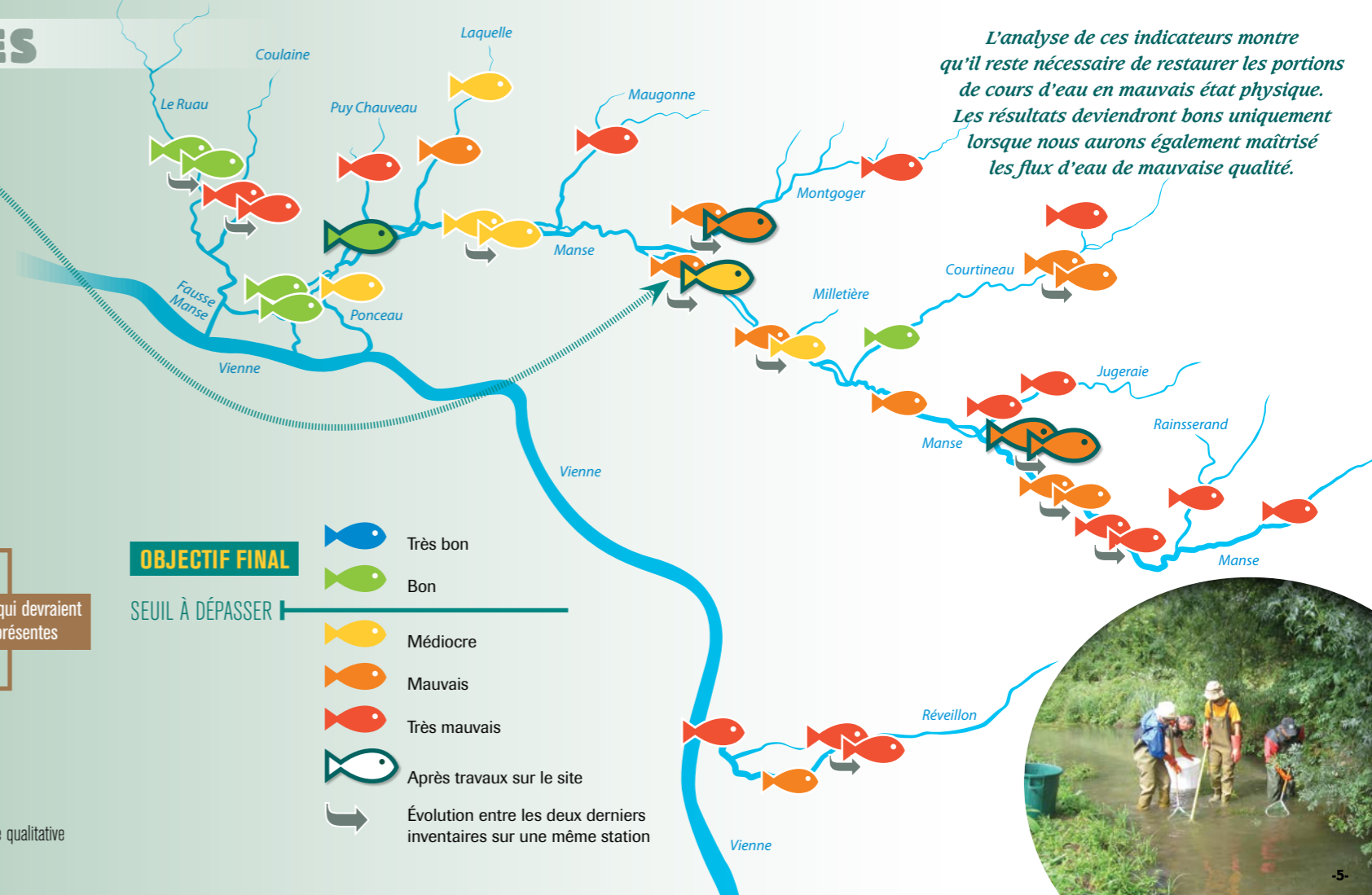
😊 espèce qualitative

espèces qui devraient être présentes

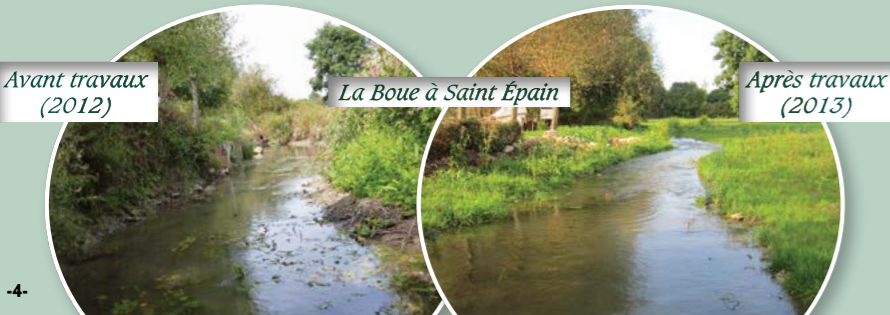
OBJECTIF FINAL

SEUIL À DÉPASSER

-  Très bon
-  Bon
-  Médiocre
-  Mauvais
-  Très mauvais
-  Après travaux sur le site
-  Évolution entre les deux derniers inventaires sur une même station



L'analyse de ces indicateurs montre qu'il reste nécessaire de restaurer les portions de cours d'eau en mauvais état physique. Les résultats deviendront bons uniquement lorsque nous aurons également maîtrisé les flux d'eau de mauvaise qualité.



L'UTILISATION DES PESTICIDES, NOUVEAUTÉ 2017



Application d'herbicides
le long d'un fossé

Quelles conséquences des pesticides ?

Nous pouvons retrouver ces produits dans différentes zones naturelles ; lorsque l'eau ruisselle ; les nappes souterraines lorsque l'eau s'infiltré ; l'air lors de la pulvérisation de ces produits et donc dans notre alimentation.

Les risques d'exposition ponctuelle ou prolongée peuvent provoquer des intoxications aiguës ou chroniques, variables selon le profil toxicologique du produit utilisé et selon la nature des expositions, de leur intensité ainsi que de la sensibilité de la population (enfants plus vulnérables).

Pour les collectivités

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la loi interdit l'utilisation des produits phytosanitaires chimiques sur les espaces accessibles ou ouverts au public (exception pour des raisons de sécurité, certains cimetières* ...). L'objectif de cette modification est la protection de la biodiversité, de la qualité de l'eau et de la santé des populations.

Les produits phytosanitaires de biocontrôle, à faibles risques et autorisés en agriculture biologique restent cependant utilisables, ainsi que tous les autres produits de protection des plantes (macro-organismes, substances de base).

Sur le bassin versant de la Manse, deux communes (Sainte Catherine-de-Fierbois et Crissay-sur-Manse) ont anticipé cette nouvelle réglementation.

*Qui ne font pas l'objet d'un usage de « promenade » de manière avérée



Parking de Crissay-sur-Manse et ses bords de route fleuris



LE TÉMOIGNAGE D'ÉLUS DE CRISSAY-SUR-MANSE :

Situé au cœur de la Touraine, dans la vallée de la Manse, Crissay-sur-Manse a su garder tout son caractère. Ses belles demeures en tuffeau, ses ruelles étroites, l'atmosphère qui s'en dégage justifie son classement parmi «les Plus Beaux Villages de France».

Le végétal a son rôle à jouer dans cet environnement, c'est depuis de nombreuses années que l'utilisation de désherbant a été banni de ses rues par la municipalité. La population est très attachée à cette ambiance et participe, pour bon nombre, à l'entretien et au fleurissement du bord de sa rue.

Il y a longtemps que l'employé municipal n'a pas été vu avec un pulvérisateur d'herbicide. S'il reste encore quelques lots où l'ortie est reine, les habitants en font leur affaire, sachant que ses feuilles constituent un engrais gratuit pour nos plantations de tomates. Nos rues sont sans trottoir, l'herbe est bienvenue sur les bordures. La vitesse des véhicules, limitée à 30 dans le village, incite piétons et voitures à circuler en bonne harmonie ; la seule bonne façon de visiter Crissay, c'est à pied.

La binette, la tondeuse sont les outils usuels de gestion de cette verdure ; nous visons de la compléter par un fleurissement raisonné et durable.

L'UTILISATION DES PESTICIDES, NOUVEAUTÉ 2017



Application de produits phytosanitaires le long d'une clôture privée



Les pesticides sont sous clé :
Bricomarché Sainte-Maure (2017)

Pour les particuliers

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la vente en libre-service des pesticides chimiques n'est plus autorisée.

Ces produits doivent être délivrés après un conseil personnalisé donné par un vendeur certifié.

Au 1^{er} janvier 2019, la vente et l'usage des pesticides chimiques seront interdits aux particuliers.

En remplacement, il est possible d'utiliser des produits de biocontrôle et produits utilisables en agriculture biologique.

**OÙ APPORTER SES DÉCHETS PHYTOSANITAIRES ?
EN DÉCHÈTERIE**

LE TRAVAIL DE TOUS PAR RAPPORT AUX PESTICIDES



À Draché, les outils alternatifs au desherbage chimique

Des solutions alternatives existent ...

Il s'agit de voir ce changement comme une opportunité de promouvoir une nouvelle conception de la nature en ville ou dans les jardins.
Les méthodes pour s'adapter sont nombreuses :

- **Accepter la végétation spontanée** car la transition vers l'abandon de produits phytosanitaires n'est pas qu'une question de substitution technique mais aussi d'intervention au moment opportun sur les surfaces jugées nécessaires
- **Favoriser des espèces adaptées** au climat et au sol (exemple des plantes vivaces qui assurent un fleurissement continu tout au long de l'année)
- Utiliser des **produits de bio-contrôle** pour les maladies et ravageurs (exemple de la coccinelle ou de la plupart des oiseaux face à certains insectes)
- Trouver du **matériel alternatif** au désherbage lorsqu'il est nécessaire :

MÉTHODES MÉCANIQUES	MÉTHODES THERMIQUES
brosse métallique	flamme directe
réciprocateur (<i>désherbage sans projection</i>)	vapeur
binette	eau chaude
balayeuse mécanique	infrarouge
houe maraîchère

LE TRAVAIL DE TOUS PAR RAPPORT AUX PESTICIDES

➤ Un nouveau programme d'actions à venir

Tout le monde est concerné : agriculteurs, habitants, riverains, entrepreneurs... L'objectif est que chacun réalise le plus d'efforts possibles pour au final obtenir des eaux de qualité.

Un programme démarrera en 2018. Les pistes d'actions actuellement en cours de réflexion sont les suivantes :

- ➔ réaliser un diagnostic hydraulique précis sur l'ensemble du bassin versant, avec les acteurs du territoire.
- ➔ filtrer et freiner les eaux de ruissellement (création de zones tampons, de haies et de bandes enherbées), approfondir le travail mené sur le bassin versant du Puchenin. (voir pages 14 et 15)
- ➔ pour les agriculteurs : améliorer les pratiques de l'interculture, réaliser des essais de réduction d'utilisation de produits phytosanitaires, promouvoir l'agriculture biologique, l'agroforesterie et les surfaces enherbées...
- ➔ organiser des événements communicatifs auprès de tous les publics.
- ➔ poursuivre et développer les analyses d'eau.
- ➔ ...

➤ Deux témoignages d'agriculteurs éleveurs :

Il a été décidé de valoriser deux exploitations agricoles en polyculture élevage qui ont comme point commun : l'utilisation des zones inondables en pré de pâture et la vente directe des produits de la ferme.

Pourquoi ?

Parce que les prairies sur les abords des cours d'eau sont un moyen de protéger la qualité de l'eau et de mieux cohabiter avec les inondations.

La vente directe est aussi une action positive par rapport aux émissions de dioxyde de carbone et à l'emploi local.

TÉMOIGNAGE DE FRÉDÉRIQUE ET JEAN-YVES ALEXANDRE (GAEC de la ferme de Sauve - Saint-Epain)

Nous sommes situés au niveau de la vallée de Courtineau. Notre exploitation familiale est en polyculture élevage, c'est-à-dire que nous produisons à la fois des céréales et des animaux. Les uns étant liés à l'autre, par exemple le fumier apporte des nutriments aux plantes cultivées, puis les céréales permettent de nourrir les animaux. Cela donne du travail mais la présence d'animaux permet une ferme «vivante».

Nous utilisons des parcelles inondables des vallées de Courtineau et de Manse pour faire pâturer nos bovins (Blondes d'Aquitaine). À l'air libre, ils profitent ainsi de l'herbe pour se nourrir, puis de l'eau du ruisseau pour s'abreuver dans les zones aménagées. Une bonne qualité de l'eau du Courtineau nous intéresse donc. L'opération menée sur le bassin versant de la Manse par le syndicat de la Manse et la chambre d'agriculture vont dans le bon sens.

Aussi, nous avons fait le choix d'une part de vendre en direct nos produits, d'autre part de faire partie du réseau «Bienvenue à la Ferme». Vendre nos produits sur place nous a motivé dès 2002. Cela a permis la venue de Frédérique sur l'exploitation et de développer la vente directe ; aujourd'hui, nous élevons - en plein air - et vendons des veaux, des bovins et des volailles. Le contact avec les consommateurs est riche en échanges.

Quant au réseau, il correspond à nos valeurs, via une charte, dont les critères gravitent autour de la qualité de l'accueil à la ferme.

Vous trouverez davantage d'informations à : www.bienvenue-a-la-ferme.com/centre/indre-et-loire/st-epain/ferme/la-ferme-de-sauve/254610



LE TRAVAIL DE TOUS PAR RAPPORT AUX PESTICIDES



TÉMOIGNAGE D'ANNE ET LUC MAHIEU (EARL Mahieu Martineau - Crouzilles)

Notre exploitation familiale est située entre le plateau de Sainte Maure et le vignoble de Chinon sur la commune de Crouzilles.

Historiquement orientée vers l'élevage de bovins viande de race Limousine, notre élevage de vaches allaitantes valorise plus de 150 ha de prairies naturelles en bord de Manse et de Vienne, dans le respect de la tradition de l'exploitation des pâturages avec l'entretien des haies, rives, têtards et clôtures.

Grâce à ce mode de production très extensif nous produisons une viande de qualité, que nous proposons directement au consommateur, dans le respect de l'environnement, le maintien des paysages, et du commerce de proximité en boucherie traditionnelle à la ferme.

Au sein de notre boucherie à la ferme, vous pouvez trouver les différents produits issus de notre élevage : viande de bœuf, veau et volailles (poulets, pintades). Aussi, les ventes se déroulent 3 semaines par mois : 2 fois par mois du bœuf et 1 fois par mois du veau et les volailles. Nos clients peuvent ainsi nous réserver le morceau de leur choix : tous nos produits sont vendus au détail. Nous avons aussi quelques assortiments de 3 et 5 Kg.

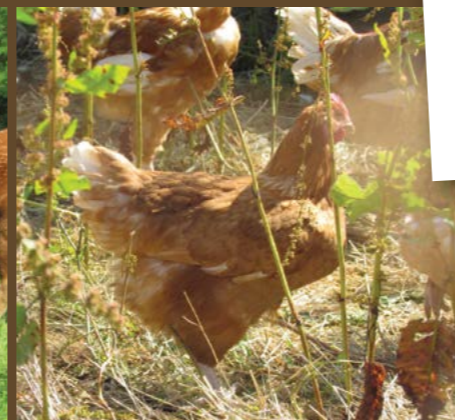
Cette activité donne un sens à notre activité connectée à la terre et au bénéfice du consommateur qui peut composer son panier à sa convenance.

Vous pouvez retrouver tous nos tarifs au détail sur le site : <http://lafermedevilliers.com>

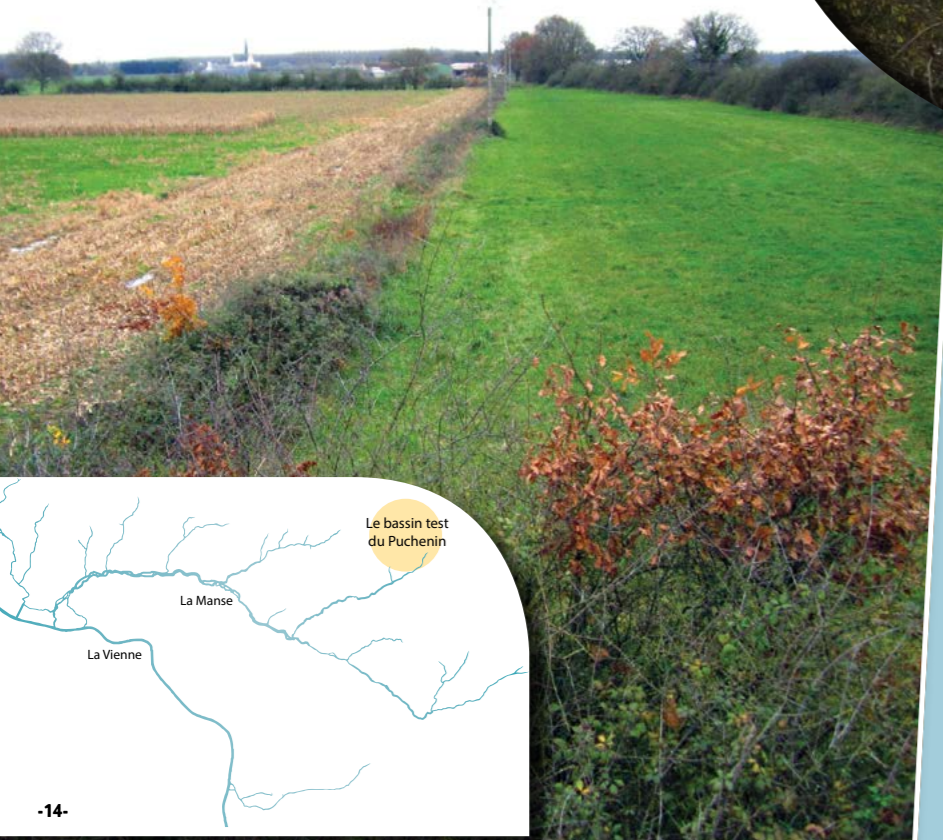
et pour toutes questions vous pouvez nous contacter au 06 89 52 97 00 ou par mail mahieu-villiers@orange.fr.

Nous organisons également des visites de l'exploitation pour transmettre ces notions de bonnes pratiques d'élevages sous l'égide de «Bienvenue à la Ferme».

La
Ferme de Villiers



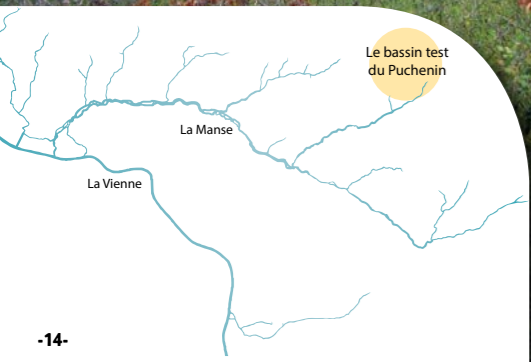
LE BASSIN VERSANT DU PUCHENIN



Le projet de ralentissement des eaux pluviales de ruissellement progresse. Le bassin versant du Puchenin est un site pilote pour œuvrer sur cette thématique. L'objectif est de réaliser des actions concrètes acceptables et favorables pour les propriétaires et locataires.

En 2017, une étude technique de faisabilité sera réalisée pour créer un programme collectif d'actions.

Néanmoins, une première action a vu le jour en 2016, celle de la création d'une zone tampon le long de la route départementale 910.



► Pourquoi une zone tampon ?

Il est constaté que la qualité de l'eau à l'aval du bassin versant est médiocre. La mise en place d'une zone tampon permet de freiner et filtrer les eaux y transitant.

► Son positionnement ?

La parcelle où se situe la nouvelle zone tampon est communale. Le fossé bordant cette parcelle collectait des eaux provenant de 25 hectares essentiellement issus de la départementale 910 et de champs cultivés.

► Quel est le principe de l'aménagement ?

Les eaux prennent le chemin le plus allongé possible, sur lequel un maximum de végétaux est implanté. Les micropolluants (hydrocarbures, pesticides, nitrates...) sont alors piégés et/ou dégradés.

Sur la parcelle aménagée, un autre bassin récupérant uniquement les eaux de la zone artisanale des Malvaux a été modelé sur le même principe.

► Quel coût ?

44 000 € TTC, aidé par nos partenaires, dont l'essentiel est le terrassement.



► Quel entretien ?

Dans le fond des bassins, les saules seront coupés, lorsqu'ils apparaîtront dans les années à venir. Sur les abords, l'entretien sera annuel. A très long terme et pour conserver l'entière efficacité, les sédiments qui se seront déposés devront être exportés.

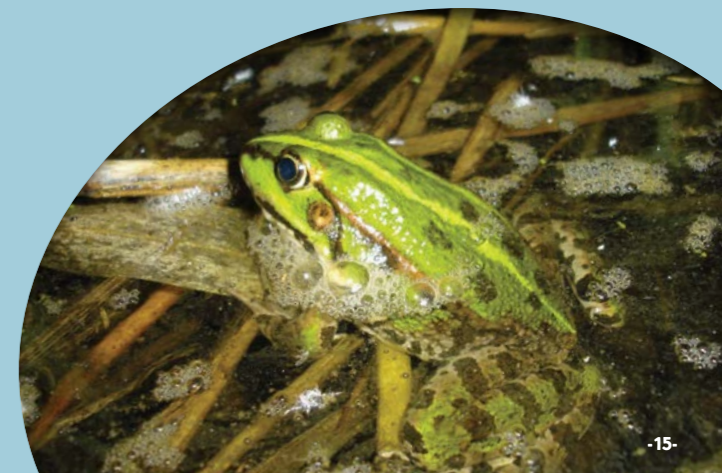
► Quel résultats attendus ?

La zone tampon des Malvaux mesure 2 500 m² pour un bassin versant de 25 000 m², soit exactement 1%. Les chercheurs montrent qu'à partir de ce seuil, les résultats sont intéressants (épuration des polluants entre 40 et 95%).

Ces résultats sont variables selon les saisons et les types de molécules notamment.

Il faudra attendre quelques années avant d'avoir une efficacité optimum, cela est lié à la densité de végétation. Des analyses confirmeront cette efficacité théorique.

La faune se réapproprie le site, malgré la proximité de la route.



LE BASSIN VERSANT DU PUCHENIN



Début des travaux - entreprises retenues :
DAGUET TP (Sainte-Catherine)
et SARL BOURNAND (Villeperdue)



Réalisation de la pente douce du
côté de la route départementale 910



Vue de la zone en eau.
On observe un premier enherbement



Plantation d'hélophytes (végétation
aquatique) en février 2017



Pose de tuyaux pour l'alimentation du petit bassin
récupérant les eaux de la zone artisanale.



Quelques surcreusements
pour diversifier la zone tampon



Visite de la zone tampon humide lors de la réunion du groupe
de travail sur le bassin versant du Puchenin (décembre 2016)



ELARGISSEMENT DE L'AUTOROUTE A 10

L'élargissement de l'autoroute A10 à l'étude par Vinci est à la fois positif, et à la fois négatif pour le bon déroulement du cycle de l'eau.



► Positif

Actuellement, les eaux pluviales s'écoulant sur les quatre voies ne sont pas toutes traitées sur les bassins versants de la Manse et du Réveillon. Lors de la création de l'autoroute, les normes autorisaient les rejets directs dans les milieux naturels des eaux pluviales souillées.

Dans le cadre du projet d'élargissement, il est envisagé de dépolluer l'eau provenant non seulement les deux nouvelles voies, mais également de prendre en compte les quatre anciennes.

Le syndicat de la Manse veillera à ce que ce principe règlementaire soit appliqué.

► Négatif

Les deux nouvelles voies représentent approximativement une quinzaine d'hectares sur notre territoire d'actions.

Cette nouvelle surface imperméabilisée condamnera d'autant la recharge de nos nappes phréatiques qui permettent non seulement d'alimenter en eau nos sources puis rivières, mais également de subvenir à nos besoins en eau potable.



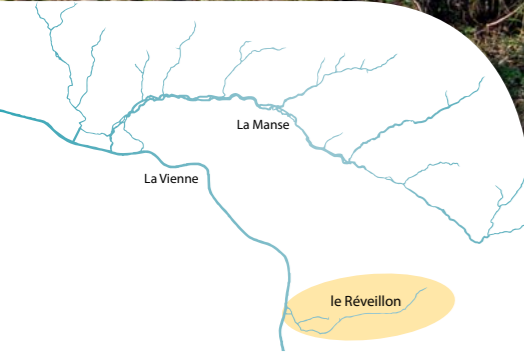
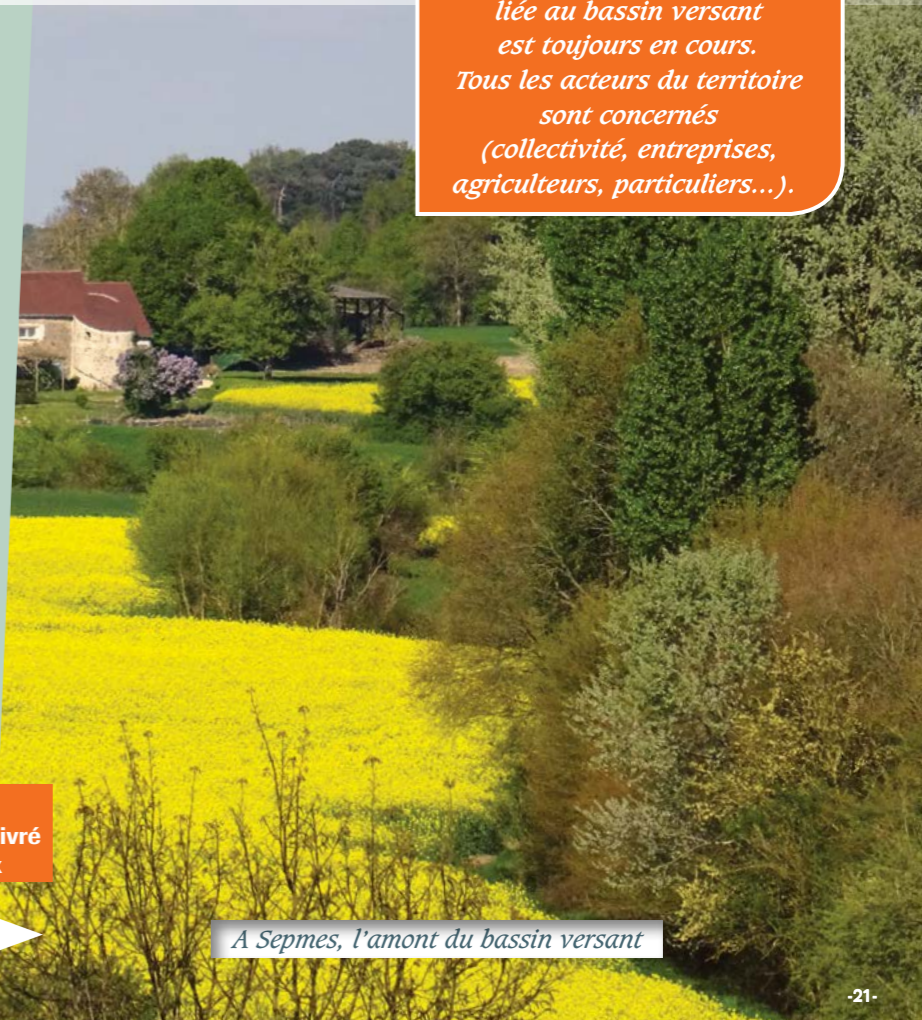
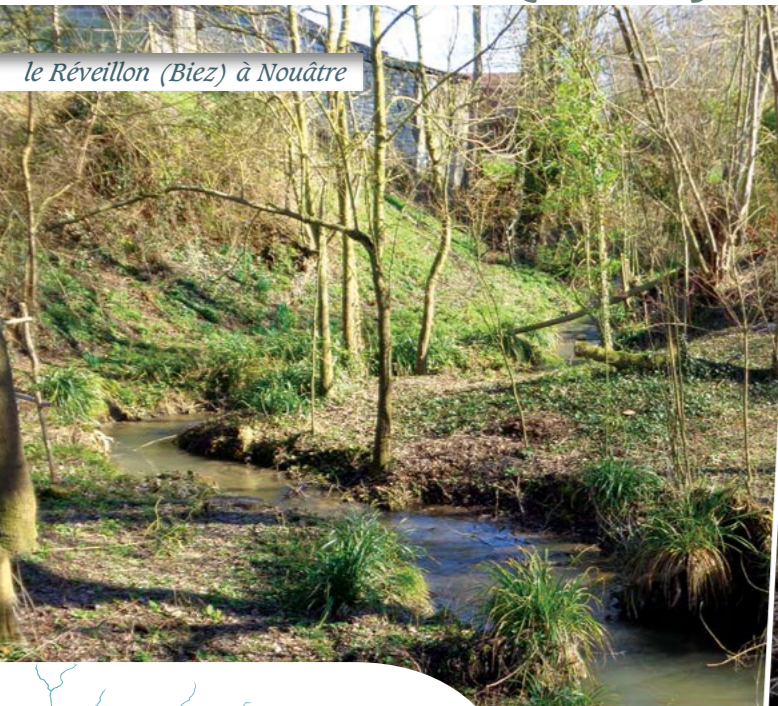
Le viaduc du Courtineau (Saint-Epain/Sainte-Maure)



Rejet direct des eaux souillées de l'A10 dans le Réveillon (Maillé)

LE RÉVEILLON (BIEZ) : UNE ÉTUDE ACHEVÉE, VERS LA RÉALISATION DE TRAVAUX

L'étude sur la qualité de l'eau liée au bassin versant est toujours en cours. Tous les acteurs du territoire sont concernés (collectivité, entreprises, agriculteurs, particuliers...).



2016
Diagnostic & élaboration du programme d'actions

2017
Validation du programme d'actions
Fin d'année enquête publique

2018
Arrêté préfectoral délivré
Début des travaux

le Réveillon (Biez) à Maillé

le Réveillon (Biez) à Nouâtre

En 2016, un diagnostic a été réalisé sur le cours d'eau. Les résultats de ce dernier nous indiquent que le Réveillon et ses affluents sont en mauvais état.

LES CAUSES SONT MULTIPLES :

- ▶ envasement de certains tronçons du ruisseau,
- ▶ manque de pierre dans le lit du ruisseau en tant qu'habitat pour la faune aquatique,
- ▶ largeur du lit trop importante,
- ▶ présence de végétation dans le lit...

De plus les suivis réalisés sur les poissons nous indiquent qu'il manque de nombreuses espèces historiquement présentes dans ce ruisseau (Chabot, Lamproie...).

Fin 2017, le programme d'actions visant à améliorer les secteurs dégradés, sera soumis à enquête publique. Lorsque l'arrêté préfectoral sera délivré au syndicat de la Manse les travaux pourront débuter courant 2018.

Avant chaque réalisation, les propriétaires seront contactés par la technicienne en charge de ce ruisseau.

A Sepmes, l'amont du bassin versant

LA MANSE ET LE RUAU : ZOOM SUR LA RESTAURATION DE LA RIPISYLVE



Panneau installé à Neuil en 2014 pour expliquer l'objectif des plantations réalisées le long du ruisseau

Conserver les ripisylves, par un entretien adapté...

La ripisylve est la végétation arborée et arbustive située sur les berges des cours d'eau. En plus d'avoir les bénéfices d'une haie (corridors biologiques, infiltration favorisée de l'eau, lutte contre l'érosion des sols...), la ripisylve permet une bonne protection des berges et surtout un ombrage du lit du cours d'eau limitant ainsi son réchauffement.

Etat des lieux de l'entretien des rives par les propriétaires sur la Manse et ses affluents (dont le Ruau).

Sur les 240 km de rives de ruisseau, à présent les trois quarts sont entretenus. A noter que lorsque le cours d'eau circule dans un contexte boisé, l'entretien n'est pas nécessaire ; c'est le cas de l'amont de quelques cours d'eau.

Entretien ne veut pas dire «coupe blanche» !

Seuls la plupart des arbres et branches tombés dans le lit ainsi que certains sujets n'ayant pas d'avenir car trop penchés sont à couper. Le reste doit être conservé. Ne pas trop dégarnir les berges permet aussi de limiter les ronciers sur les berges dans le temps.



Travaux (en cours) d'entretien de la ripisylve au Moulin Foulon en 2016 (Saint-Epain)



Travaux d'entretien de la ripisylve sur le Montgogier en 2014 (Saint-Epain)



Travaux d'entretien de la ripisylve sur la Manse en 2013 (Avon-les-Roches)



«Coupe à blanc» à proscrire. Travaux réalisés l'hiver 2015-2016 par les propriétaires. Le Montgogier à Saint-Epain

Une réunion publique est envisagée le mardi 6 février 2018 (18h à 21h) pour faire le point sur le sujet de l'entretien des rives de la Manse et de ses affluents. (détail page 27)



Travaux d'entretien nécessaires sur la Manse Saint-Epain (aujourd'hui réalisé par le propriétaire)

TÉMOIGNAGE DE SYLVAIN MENEZ Propriétaire de deux bras de Manse à Saint-Epain

Je suis riverain de la Manse, ma résidence la jouxtant. J'entretiens les berges du bras le plus proche de mon domicile, plusieurs fois par an, tondu d'un côté en conservant quelques arbres, puis juste entretenu au niveau des branches basses de l'autre côté.



Suite à la rencontre de Jonathan LEPROULT du syndicat de la Manse, j'ai fait entretenir la ripisylve du second bras l'an passé en 2016 à l'aide de l'association ORCHIS. Le minimum a été effectué avec satisfaction ; les branches basses, les arbres trop penchés, même parfois morts ont été ôtés du lit. Depuis mon domicile, l'intervention n'est pas visible, la majorité des sujets ont été conservés, la faune pourra donc toujours s'y réfugier.

Je souhaite que l'entretien de chaque parcelle soit effectué directement par l'ensemble des riverains ou par l'intermédiaire du Syndicat, pour la beauté de notre vallée de la Manse.

LES TRAVAUX 2016 SUR LES COURS D'EAU



Avant



Après

Croulay - Ruau à Panzoult

Une des multiples petites ruptures de la continuité piscicole et sédimentaire au Croulay à Panzoult. Ces chutes d'eau empêchaient la libre circulation des espèces aquatiques (vers les sources fraîches en amont ou à l'aval vers d'autres affluents) et des sédiments (vers l'aval).



Avant



Après

Lavoir Bourg - Ruau à Panzoult

Le lavoir communal possède une valeur patrimoniale, la vanne restera donc ouverte (sauf exception) afin de préserver la continuité écologique du Ruau. Suite aux travaux de l'été 2016, 8 kms de cours d'eau sont désormais aisément accessibles pour les espèces aquatiques.



Création d'une annexe hydraulique au moulin de Monnaie à Avon-les-Roches (fossé évasé reliant les deux bras de Manse)



Mise en place de pierres dans la Manse au Moulin Foulon (aidé d'un agriculteur riverain)



Remplacement de la Manse dans son ancien méandre au Moulin Foulon à Saint-Epain (dans les années 70, la rivière avait été alignée)



Nous recherchons des pierres et blocs... et nous remercions les personnes qui nous en mettent à disposition chaque année.

ANIMATIONS PASSÉES ET À VENIR



Animation scolaire au bord de la Jugeraie, École Le Couvent à Sainte-Maure-de-Touraine, Mai 2016



Sensibilisation sur les travaux en rivières à l'association Entr'aide ouvrière, Novembre 2016



Rencontres en Boucharçais : balade «À la découverte du ruisseau du Puy Chauveau et de la Manse», Juillet 2016



Visite d'une délégation de représentants brésiliens des politiques de l'eau, Juin 2016

ANIMATIONS PASSÉES

RÉUNION DE TRAVAIL : Comment développer la pêche dans la vallée de la Manse ?



Cette réunion permettra de réfléchir sur la manière d'envisager l'haliéutisme sur nos petits et moyens cours d'eau. Quelles difficultés ? Quelles opportunités ? Quelles solutions ?
LUNDI 8 JANVIER 2018 à 18h.
RDV à la salle des associations de Saint-Epain. Ouverte à tous, pêcheurs particulièrement.

Conférence sur les vers de terre



A l'aide d'un spécialiste «vers de terre» de l'Université de Rennes, Daniel CLUZEAU, les participants découvriront précisément sa biologie et les vertus de son abondance dans les sols... Cette animation, ouverte à tous, est particulièrement destinée aux exploitants agricoles et aux jardiniers.
LE VENDREDI 19 JANVIER 2018 à partir de 20h
Salle de fêtes de Crouzilles. Verre de l'amitié offert.

CONFÉRENCE : La chalarose du frêne et l'entretien de la ripisylve



L'état d'avancement de l'entretien de la végétation de la Manse et de ses affluents sera évoqué. A cette occasion, Arnaud DOWKIW, chercheur de l'INRA présentera la chalarose, une nouvelle maladie attaquant les frênes. Ses conséquences sur l'entretien des berges seront discutées.
MARDI 6 FÉVRIER 2018 à 18h à Noyant-de-Touraine (durée prévue : 3h)
RDV à la salle Ida de l'Aigle - Ouverte à tous, riverains particulièrement. Verre de l'amitié offert.

CHANTIER PARTICIPATIF : Restaurons la végétation au bord du Réveillon



SAMEDI 17 FÉVRIER 2018 à 9h30 à Draché
RDV à la salle socioculturelle. Ouvert à tous.

Le changement climatique, l'eau et l'agriculture

SAMEDI 24 MARS 2018

à 10h. Ouvert à tous.
Salle des fêtes de Panzoult
Verre de l'amitié offert



Sorties découverte de mares

Ces sorties vous permettront de découvrir l'intérêt des mares, particulièrement de la biodiversité associée.

- **SAMEDI 17 MARS 2018 à 9h30** à Sainte-Catherine de Fierbois - RDV devant la mairie - Ouvert à tous
- **VENDREDI 13 AVRIL 2018 à 20h**, commune de Sepmes. RDV à la ferme du Cabri au Lait, Les Hérault
Ouvert à tous - Matériel : bottes obligatoires, épuisettes facultatives - Partenaire : SEPANT

ANIMATIONS À VENIR EN 2018

Sortie découverte des oiseaux de la vallée de la Manse

Cette sortie vous permettra d'apprendre à reconnaître les espèces fréquentant les bords de Manse.

MERCREDI 16 MAI 2018 à 10h à Avon-les-Roches - RDV devant la mairie. Ouvert à tous - Matériel : bottes obligatoires.



Autour des zones humides de compensation environnementale gérées par le Cen Centre - Val de Loire

VENDREDI 14 SEPTEMBRE 2018 à 18h à Maillé
RDV sur le parking de la Maison du Souvenir. Ouvert à tous.

Pour
recevoir la lettre de
nouvelles, faites-vous connaître
en envoyant un mail
à l'adresse du syndicat
**manse.secretariat@
orange.fr**

**Cette plaquette a pu être réalisée
grâce au soutien financier
de l'agence de l'eau Loire-Bretagne,
du conseil régional du Centre - Val de Loire
et du conseil départemental d'Indre-et-Loire.
Nous les remercions.**

DIRECTEUR DE PUBLICATION :

Francis **POUZET**, Président du Syndicat de la Manse

ÉDITEUR : Syndicat de la Manse

RÉDACTION :

Jonathan **LEPROULT** : technicien de rivières, Delphine **LAISEMENT** : technicienne de rivières, Michel **MIRAULT** et Michel **RICHARD**, maire et adjoint à Crissay-sur-Manse, Frédérique et Jean-Yves **ALEXANDRE**, agriculteurs à Saint-Epain, Anne et Luc **MAHIEU**, agriculteurs à Crouzilles, Sylvain **MENEZ**, riverain de la Manse

CONCEPTION : Catherine **PIVET** graphiste, plan-illustre.com

CRÉDIT PHOTOGRAPHIQUE : Syndicat de la Manse

Syndicat de la Manse

Place de l'église - en Mairie - 37800 SEPMEs

CONTACT BUREAU :

Victoria **GRAND** - 02 47 40 94 30 - manse.secretariat@orange.fr

CONTACT TECHNICIENS :

Jonathan **LEPROULT** - 06 45 36 07 41 - manse.techniques@orange.fr

Delphine **LAISEMENT** - 06 45 36 07 85 - manse.delphine@orange.fr

CONTACT PRÉSIDENT :

Francis **POUZET** - manse.presidente@orange.fr

Chambre d'Agriculture 37

38, rue Augustin Fresnel - BP 50139 - 37171 Chambray-lès-Tours Cedex

CONTACTS :

Corinne **GUILLO** - corinne.guillo@cda37.fr - 02 47 48 37 12 - 06 73 97 05 70

IMPRESSION : Graphival

DISTRIBUTION : 9500 exemplaires

